

**SYNDICAT MIXTE
DES ZONES D'AMENAGEMENTS TOURISTIQUES
CONCERTES DE MOLIETS ET MAA**

N° 4

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

Le 20 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de Monsieur Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Agathe BOURRETERE
- M. Cyril GAYSSOT

Représentant la commune de Moliets-et-Maâ

- M. François GUILLAMET
- M. Patrick LABORDE
- Mme Corinne VERDIER-SLAWINSKI

Avaiennt donné procuration :

- Mme Muriel LAGORCE à Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Sandra TOLLIS à M. Cyril GAYSSOT

Etaient excusés :

- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Eva BELIN

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, et M. Fabrice BOUCHET, Chargé d'opérations
- Pour le Conseil départemental :
 - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions 2022	Réalisations	Report
<i>Section de fonctionnement</i>			
Dépenses	577 933,25	378 011,12	
Recettes	577 933,25	577 539,71	
<u>Résultat</u>		<i>199 528,59</i>	
<i>Section d'investissement</i>			
Dépenses	1 180 033,17	379 108,44	
Recettes	1 180 033,17	865 260,52	
<u>Résultat</u>		<i>486 182,08</i>	
<i>Résultat Global</i>		<i>685 680,67</i>	

Le Président de séance

Cyril GAYSSOT